



## **PROCES VERBAL**

### **COMMISSION SPORTIVE JEUNES**

PV N°1 CSJ/22

REUNION du 14 FEVRIER 2024

Présents : MM. DA SILVA S. – BELORGEY B. – DUPUY G. – LECOUR B. – FAORO P.

### **I – SAISON 2023-2024**

#### **FOOT ANIMATION**

**POINTAGE FEUILLES DE PLATEAUX/PRESENCE U7 - U9 ET FEUILLES DE CHALLENGE U11.**

**RAPPEL**

Les feuilles de Plateaux U7 – U9 – U11 doivent parvenir au secrétariat le LUNDI qui suit les matchs.  
En cas de non-envoi des feuilles de présence de plateau, une amende de 15 € sera appliquée.  
Sans retour des feuilles manquantes ou d'explications avant le 29/02/2024, la Commission Sportive Jeunes appliquera une amende de 15 € par feuille manquante

#### **Pointage feuilles plateaux/présence du 27/01**

Pointage feuilles plateaux/présence du 27/01	
Catégorie	U7
27-janv	
à Cessey	Cessey, Seurre, Echenon, Fauverney, Magny
à ULFE	Marsannay
à Gresilles	Gresilles, Chenove, Fenay
à Talant	ASFO, Perrigny, ESVO,
à Clénay	Clénay, Daix, IS Selongey
à Mirebeau	Mirebeau, Talmay, EFV, Fontaine les Dijon
à USSE	UCCF

Pointage feuilles plateaux/présence du 27/01	
Catégorie	U9
27-janv	
à FCNCS	Fenay, USCD
à Talant	ULFE, EFV
à ASFO	ASFO, Gresilles, Quetigny, Daix Aiserey Izeure, Chenove
à Auxonne	Auxonne, Genlis, Champdotre, Mirebeau, Tilles
à Magnien	Magnien, Beaune, Pouilly
à Clénay	Clénay, IS Selonhey
à ASPTT	St Apollinaire
à Chevigny	St Apollinaire, Corgoloin
à Marsannay	Gevrey
à USSE	Somberton
à UCCF	UCCF, CCOF, FCAB, Montbard

Pointage feuilles challenge du 27/01	
Catégorie	U11
27-janv	
à ASPTT F	ASPTT F, Beaune F, ASFO F, Longvic F, Fontaine les Dijon F, USSE F, Villers les pots F
à Genlis	Genlis
à St Jean de Losne	St Jean de Losne
à Magny	Magny
à Cessey	Cessey
à ULFE	ULFE
à JDF21	JDF21
à Gresilles	Gresilles
à Chenove	Chenove
à Quetigny	Quetigny
à Clénay	Clénay
à EFV	EFV
à Tilles	Tilles
à St Apollinaire	St Apollinaire
à Chevigny	Chevigny
à Daix	Daix
à UCCF	UCCF
à Plombières	Plombières

03-févr	
à Saulon Corcelles	Seurre
à Magny	Magny, Cessey, Genlis, Auxonne, Corgoloin
à JDF21	JDF21, Marsannay, Chenove, Chevigny
à FCNCS	Perrigny, Dijon ULFE
à Quetigny	Quetigny, Gresilles, ASFO, Longvic
à Talant	Fenay
à Savigny les beaune	Meursault
à Clénay	Clénay, Tilles, Talmay
à IS Selongey	IS Selongey, Saint Apollinaire
à UCCF	UCCF, CCOF, Saint Rémy

03-févr	
à Seurre	Chenove, Saint Apollinaire
à St Jean de Losne	St Jean de Losne, Cessey, Seurre, Aiserey Izeure, Echenon, Tart le haut
à Champdotre Longeault	Talmay
à Dijon ULFE	Quetigny, Auxonne
à Chevigny	Longvic
à Talant	Quetigny, Fenay
à USCD	USCD, Longvic, ASPTT, Chevigny
à Gresilles	Gresilles, DFCO, FCNCS
à JDF21	JDF21, ASPTT, Fauverney
à Gevrey	Saint Apollinaire
à Clénay	Clénay, IS Selongey, Tilles
à UCCF	UCCF, USSE, Morvanelle, Saint Rémy
à Plombières	Plombières, Daix, CCOF, FCAB, UFCO, FNFC

03-févr	
à JDF21	JDF21
à ASFO	ASFO
à Dijon Université	Dijon Université
à Quetigny	Quetigny
à Genlis	Genlis
à Chenove	Chenove
à Cessey	Cessey
à Vougeot	Vougeot
à Clénay	Clénay
à Mirebeau	Mirebeau
à Fontaine les dijon	Fontaine les dijon
à Sombernon	Sombernon
à USSE	USSE
à ASPTT	ASPTT

## PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PITCH GARCONS

Comme à chaque édition, les équipes qui se qualifieront à la Phase Départementale qui se déroulera le 6/04/2024 à QUETIGNY devront représenter une nation sur le thème de l'EURO 2024.

Tous les acteurs auront un rôle à jouer des enfants aux parent en passant par les Educateurs  
Actions à faire

- **L'équipe**

Prévoir des maillots ou confectionner des tee-shirts aux couleurs du Pays représenté

- **L'éducateur/l'éducatrice**

Possibilité de rajouter du maquillage ou des accessoires permettant d'illustrer le Pays (chapeau, vêtements associés ...)

- **Parents et accompagnateurs**

Acteurs des matchs des enfants (supporters de leur équipe !), ils doivent également s'inscrire dans le thème de cette journée. Quelques exemples : prévoir des porteurs de drapeaux, construire des banderoles, venir déguisés, accompagnement musical, chants...

## TIRAGE DES CLUBS/NATIONS

1<sup>er</sup> Plateau 1 représentera la SUISSE

2<sup>ème</sup> Plateau 1 représentera l'ITALIE

1<sup>er</sup> Plateau 2 représentera la HONGRIE

2<sup>ème</sup> Plateau 2 représentera l'ESPAGNE

1<sup>er</sup> Plateau 3 représentera l'ALLEMAGNE

2<sup>ème</sup> Plateau 3 représentera la CROATIE

1<sup>er</sup> Plateau 4 représentera le PORTUGAL

2<sup>ème</sup> Plateau 4 représentera le DANEMARK

1<sup>er</sup> Plateau 5 représentera la SERBIE

2<sup>ème</sup> Plateau 5 représentera la ROUMANIE

1<sup>er</sup> Plateau 6 représentera l'ANGLETERRE

2<sup>ème</sup> Plateau 6 représentera la BELGIQUE

1<sup>er</sup> Plateau 7 représentera la TURQUIE

2<sup>ème</sup> Plateau 7 représentera les PAYS BAS

1<sup>er</sup> Plateau 8 représentera la FRANCE

2<sup>ème</sup> Plateau 8 représentera l'ECOSSE

## PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 PITCH FEMININES

Comme à chaque édition, les équipes qui se qualifieront à la Phase Départementale qui se déroulera le 6/04/2024 à QUETIGNY devront représenter une nation sur le thème des J.O 2024.

Tous les acteurs auront un rôle à jouer des enfants aux parent en passant par les Educateurs  
Actions à faire

- **L'équipe**

Prévoir des maillots ou confectionner des tee-shirts aux couleurs du Pays représenté

- **L'éducateur/l'éducatrice**

Possibilité de rajouter du maquillage ou des accessoires permettant d'illustrer le Pays (chapeau, vêtements associés ...)

- **Parents et accompagnateurs**

Acteurs des matchs des enfants (supporters de leur équipe !), ils doivent également s'inscrire dans le thème de cette journée. Quelques exemples : prévoir des porteurs de drapeaux, construire des banderoles, venir déguisés, accompagnement musical, chants...

## TIRAGE DES CLUBS/NATIONS

- BEAUNE représentera les USA
- LONGVIC représentera l'ANGLETERRE
- USCD représentera l'ALLEMAGNE
- ASPTT représentera le CANADA
- CHEVIGNY ST SR représentera la SUEDE
- FONTAINE LES DIJON représentera les PAYS BAS
- DFCO représentera le JAPON
- VILLERS LES POTS représentera le l'Espagne
- CHENOVE représentera la France
- MARSANNAY représentera le BRESIL

## SPORTIVE

### 1.1 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G -> 15 €.**

**Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U18 G - U15 G - U13 G ->20 €**

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

27949661 CCO U15 IS SELONGEY – USCD du 17/02/2024 se jouera à 14h45 sur le terrain Stade des Courvelles à Selongey (Terrain Synthétique).

27929545 27938522

27938519 CCO U18 MPL FC – MVF du 18/02/2024 se jouera le 17/02/2024 à 15h00.

27961067 CCO U18 EF VILLAGES 2 – UFCO 2 du 18/02/2024 se jouera le 17/02/2024 à 15h00.

27938523 CCO U18 FAUVERNEY – FCNCS du 18/02/2024 se jouera le 17/02/2024 à 15h00.

## 1.2 COURRIERS

De **LONGVIC** : nous informant que les rencontres U18 D1 se joueront le Samedi à 17h00 sur le terrain Synthétique.

## 1.3 TOURNOIS

### POUILLY EN AUXOIS

U7-U9-U11-U13 le Samedi 15 Juin 2024

U15 en sixte et Séniors Féminine en Sixte le Dimanche 16 Juin 2024

## II - FEMININES

### COUPES

#### U18 FEM

**10 Equipes participant à la Coupe Inter-Secteurs** : GEVREY – BEAUNE – CHAMPAGNOLE – USCD – CLAYETTOIS S REUNIS – MACON FC – MELLECEY MERCUREY – MERCEUIL – ST SERNOISE US – TRIANGLE D'OR JURA

Tour de cardrage

6 Exempts : DIJON USCD – CHAMPAGNOLE – GEVREY AS – MACON FC – MELLECEY/MERCUREY – CLAYETTOIS REUNIS.

Les rencontres auront lieu le 24/02/2024 sur le terrain du club premier nommé

- **Match N°1 ST SERNIN – BEAUNE AS**
- **Match N°2 TRIANGLE D'OR – OLYMPIQUE DE MERCEUIL**

1/4 DE FINALES : 30 Mars 2024

1/2 FINALES : 27/04/2024

Finale : 8 Juin 2024

## 2.1 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclubs dans les délais impartis.

Modification : A compter de ce jour, vous avez jusqu'au Lundi minuit pour faire votre demande et obtenir l'accord du club adverse via Footclubs.

La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande

**Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U15 FEM - U13 FEM -> 15 €.**

**Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U15 FEM - U13 FEM ->20 €**

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

27894502 U15 FEM ASPTT DIJON – LONGVIC du 03/02/2024 se jouera le 20/04/2024.

27941965 CRITERIUM U13 FEM DIJON ASPTT 2– FONTAINE LES DIJON du 25/05/2024 se jouera à 16h.

27941965 CRITERIUM U13 FEM DIJON ASPTT 2 – CHEVIGNY ST SR du 16/03/2024 se jouera à 16h.

## REPROGRAMMATION MATCHS NON-JOUE

27895285 U15 FEM – B USCD – VILLERS LES POTS remis au 04/05/2024.

## 2.2 COURRIERS

**De POUILLY EN AUXOIS** demandant de reporter leurs rencontres U13 D2 D et U13 D3 – A du 23/03/2024 suite à une sortie pour aller voir France Allemagne.

La Commission demande au club de POUILLY EN AUXOIS de se rapprocher de MVF et IS SELONGEY pour décaler la date.

**De ST APOLLINAIRE** informant la commission du retrait de leur équipe U13 FEM.

## III. FMI

**La commission rappelle les informations suivantes concernant la FMI.**

### **En cas de dysfonctionnement de la tablette**

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a utilisation de la Feuille de match papier, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation d'établir un rapport "Constat d'Echec".

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le District et sera transmis, **pour le lundi 8h00**, au Secrétariat par le club recevant, joint à la feuille de match.

Le secrétariat via le service informatique de la Ligue fournira à la Commission les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...).

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission des Compétitions avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller

jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

**En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant ou visiteur, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.**

**En cas de dysfonctionnement de la tablette,**

**Nous vous demandons de prendre, obligatoirement, une photo du message qui s'affiche lors du dysfonctionnement de la tablette. Cette photo doit être jointe au rapport d'échec.**

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer à partir de la première récidive :

- Absence de code : 30,00 €
- Absence de tablette : 30,00 €
- Retard de transmission (dimanche avant minuit) : 30,00 €
- Absence de transmission : 50,00 €
- Non envoi rapport d'échec : 40,00 €

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans documents utiles.

La commission :

- Prend connaissance des feuilles de match papier et des constats d'échec. La Commission valide les résultats.

Absence de tablette : 30,00€

*La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.*

**Le Président : AZZOUN F**